

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
08 juillet
2022
(09)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 08 juillet 2022, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Lucie Vignola

André Lafrenière
Jacques Bourassa

Sont absents la conseillère Julie-Anne Cousineau et le conseiller Bertrand Taillefer ainsi que la mairesse Madame Isabelle Parent.

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse-suppléante, madame Chantale Perreault.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse-suppléante procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

22-153

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-154

3. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2022

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2022 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

Dépôt du rapport

22-155

6. Adoption des comptes à payer au montant de 58 236.94 \$

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 58 236.94 soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

15084	Bell Canada	114.28\$*
15085	Compo Recycle	52 713.50\$*
15086	EBI Environnement Inc.	9 104.20\$*
15087	Juteau Ruel Inc.	885.94\$*
15088	MRC Laurentides	374.25\$*
15089	Pitneysworks	489.55\$*
15090	Purolator Inc.	60.26\$*
15091	Simpliciti	53.99\$*
15092	Société de l'assurance automobile du Québec	4.90\$*
15093	Autos et camions Danny Lévesques	309.98\$
15094	Améric 125 Inc.	1 507.17\$
15095	L'ami du bûcheron	467.95\$
15096	Valérie Baumgarten	29.08\$
15097	Martine Bélanger	736.56\$
15098	France Blouin	98.02\$
15099	Boivin Gauvin Inc.	9 082.81\$
15100	Centre de liquidation Raynat Inc.	1 856.50\$
15101	Daniel Chalifoux	73.42\$
15102	Cil/Orion	624.62\$
15103	CMP Mayer Inc.	1 713.13\$
15104	Corporation de la fête Nationale	87.51\$
15105	Claude Rondeau Ent. Électricien	410.98\$
15106	Drumco Énergie	617.72\$
15107	Eurofins Environnex	172.47\$
15108	4412656 Canada Inc. Equipement	451.59\$
15109	Fraisbec	184.00\$
15110	Garder's Pro le Pro de la niveleuse	217.48\$
15111	La griffe SGB	609.37\$
15112	Victor Hamelin	9.09\$
15113	Journal Altitude 1350	808.31\$
15114	J.P Racette Inc.	757.72\$
15115	Kubota Joliette	336.96\$
15116	L'Akabane L.P.	1 390.77\$
15117	Librairie Martin Inc.	1 787.88\$
15118	Lou-Tec	868.07\$
15119	Lou-Tec	573.67\$
15120	Malisson	402.81\$
15121	Maria Palfy Bazergui	32.18\$
15122	Messer Canada Inc.	22.85\$
15123	Multi Routes	11 496.35\$
15124	Jimmy Paquin	21.27\$
15125	Isabelle Parent	210.61\$
15126	Patrick Morin	47.57\$
15127	Paysanord	574.88\$
15128	Pétrole Pagé Inc.	4 002.48\$
15129	Pivin et Drapeau Inc.	715.14\$
15130	Produits sanitaires des Plaines Inc.	118.29\$
15131	R.M. Leduc & Cie Inc.	1 264.80\$

15132	Rabais Campus	1 307.65\$
15133	Jonathan Ruffo	263.91\$
15134	Excavation Marcel Clark Inc.	1 080.14\$
15135	Sintra Inc.	6 385.93\$
15136	Chantal Soucy	872.72\$
15137	Staples Professionnel Inc.	330.44\$
15138	9172-6976 Québec Inc.	19.80\$
15139	Studio Yvon Forest Inc.	1 350.96\$
15140	Techno Diesel	65.89\$
15141	Techmix	1 183.57\$
15142	Thomson Reuters	214.20\$
15143	Uline	23.35\$
15144	Les volailles d'Angèle Inc.	445.89\$
15145	André Lafrenière (remb.Tx)	67.32\$
15146	Petite Caisse (rés.22-065)	2 910.00 \$
15147	Fonds d'information sur le territoire	55.00\$*
15148	L'Union-Vie	4 924.63\$*
15149	Manoir de la Rivière Dufresne	2 816.25\$*
15150	MRC Matawinie	17 021.72\$*
15151	Municipalité de Saint-Charles-Borromée	864.87\$*
15152	Sébastien Venne	180.00\$*
15153	Rogers	195.47\$*
15154	Simpliciti	58.12\$*
15155	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	571.00\$*
15156	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	628.17\$*
15157	Agence Forêts Privées Lanaudière (rés.22-158)	100.00\$
15158	Tarterie artisanale création Madeleine	516.46\$
15159	Diane Charron et Michel Taillefer (remb.Tx)	530.15\$
15160	ADMQ Zone 4	175.00\$*
15161	Bell Canada	167.19\$*
15162	Compo Recycle	1 839.79\$*
15163	EBI Environnement	11 642.44\$*
15164	Fédération Québécoise des Municipalités	286.29\$*
15165	GDG Environnement	77 278.02\$*
15166	Juteau Ruel Inc.	1 226.05\$*
15167	Pitneyworks	614.65\$*
15168	Purolator Inc.	26.25\$*
15169	Société Canadienne des postes	118.11\$*
15170	ANNULÉ	-----

* Total des incompressibles : 184 484.99\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

22-156

7.1 Avis de motion – Projet de règlement relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaire [n/d R-175-7]

La conseillère, Lucie Vignola, dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation d'un règlement portant sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire et demande une dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du conseil.

Est déposé également le projet de Règlement numéro R-175-7.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

22-157

8.1 L'avenir de l'acériculture en territoire public sur la municipalité de Notre-Dame de la Merci [n/d 114-220]

- CONSIDÉRANT le très grand potentiel acéricole de la région de Notre-Dame-de-la-Merci dans Lanaudière (numéro 1);
- CONSIDÉRANT les vastes superficies publiques à potentiel acéricole de la municipalité;
- CONSIDÉRANT le désir de la municipalité de conserver ce potentiel acéricole pour les années à venir, voir 10, 20, 40, 60 ans et à perpétuité;
- CONSIDÉRANT que l'érable est une ressource renouvelable;
- CONSIDÉRANT l'importance de l'acériculture comme industrie; favorable aux écosystèmes, aux paysages bucoliques, aux usages pleins airs, à l'harmonisation avec la population Mercienne;
- CONSIDÉRANT la consultation publique sur un plan directeur de l'acériculture sur les terres publiques qui termine le 26 juillet par le Ministre Dufour et le MFFP;

Il est proposé par la conseillère, Lucie Vignola
Et résolu

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci demande au Ministre Dufour à travers la consultation publique sur le plan directeur d'appuyer les demandes des PPAQ qui demandent plus de superficies réservées à l'acériculture;
- de demander au Ministre Dufour que 100% des superficies à potentiel acéricole soient préservées dans la municipalité de Notre-Dame de la Merci sur les terres publiques pour les générations futures;
- et qu'uniquement des traitements acérico-forestières soient pratiqués dans ces superficies en consultation avec les PPAL (producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-158 **8.2 Agence des forêts privées – adhésion [n/d 114-100]**

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de renouveler son adhésion auprès de l'agence des forêts privées de Lanaudière au coût de 100 \$ pour l'année financière 2022-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-159 **8.3 Employés municipaux – fin d'emploi [n/d 302-100]**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de fin d'emploi de Madame Stéphanie Valiquette au poste de responsable des loisirs et de la vie communautaire et des communications qui prendra effet ce vendredi 8 juillet 2022.
- Que le conseil municipal la remercie pour ses 6 années de bons et loyaux services et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle vie professionnelle.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-160 **8.4 Employés municipaux – engagement [n/d 302-100]**

Il est proposé par la conseillère, Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la recommandation de la directrice générale adjointe pour l'engagement de Monsieur Stéphane Dubreuil au poste de conciergerie pour la durée du congé de maladie de Madame Lise Bélanger selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-161 **8.5 Employés municipaux – engagement [n/d 302-100]**

Il est proposé par le conseiller, André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la recommandation de la directrice générale pour l'engagement de Monsieur Raymond Lavoie au poste d'inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-162

8.6 Employés municipaux – engagement [n/d 302-100]

Il est proposé par le conseiller, Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la recommandation de la directrice générale pour l'engagement de Madame Valérie Baumgarten au poste de responsable des loisirs et de la vie communautaire et des communications selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique
(Rapport de Jacques Bourassa, conseiller)

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics
(Rapport de André Lafrenière, conseiller)

22-163

10.1 Travaux de chemin - Asphaltage [n/d 602-140]

Attendu que la municipalité veut procéder à l'asphaltage de certains chemins municipaux ;

Attendu qu' elle a procédé à l'appel d'offres conformément au règlement sur la gestion des appels d'offre ;

Attendu qu'il y a eu ouverture des soumissions le 23 juin 2022 ;

Attendu le résultat suivant :

Excavation Normand Majeau Inc.	971 921.01 \$
Pavages Multi-Pro	1 188 620.21 \$
Sintra	1 127 324.41 \$
LEGD Inc.	1 257 978.06 \$
9306-1380 Québec Inc.	1 077 588.86 \$

Attendu la conformité des soumissionnaires

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer le contrat à Excavation Normand Majeau inc. au coût de 971 921.01 \$.

- Que l'ensemble des coûts soit payé par la taxe d'accise et que les décomptes progressifs soient et sont autorisés sous l'approbation du directeur des travaux publics à l'exception du dernier versement qui devra être sous l'approbation d'une résolution.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. **Environnement et Hygiène du milieu**
(Rapport de Chantale Perreault, conseillère)

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. **Éducation, Famille, Aînés et loisirs**
(Rapport de Julie-Anne Cousineau, conseillère) absente

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. **Aménagement, urbanisme**
(Rapport de Bertrand Taillefer, conseiller) absent

- 22-164 13.1 **Offre de service – mandat d'accompagnement en urbanisme**
[n/d 401-133]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Me Jean-François Girard de la firme DHC- avocats afin d'accompagner le service d'urbanisme dans le cadre de quatre dossiers d'infractions en matière de protection de l'environnement.

Adopté unanimement par les conseillers.

- 22-165 13.2 **Permis d'usage conditionnel pour l'opération d'une**
résidence de tourisme dans la zone VC-31 – UC-2022-02 -
1661, route 125 [Matricule 6119-88-1417]

Attendu que le propriétaire a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VC-31;

Attendu que la demande vise l'immeuble situé au 1661 route 125;

Attendu que les membres du comité consultatif estiment que la demande remplit la plupart des conditions énoncées au règlement relatif aux usages conditionnels numéro 200;

Que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-31, conditionnellement à ce que le propriétaire dépose l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Madame Isabelle Parent, mairesse, demande un temps de pause afin de permettre aux citoyens présents de poser des questions.

Aucune question

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme pour l'immeuble situé au 1661, route 125, à la condition suivante ;
 - 1) Le propriétaire doit déposer l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers

22-166

13.3 Permis d'usage conditionnel pour l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-11 – UC-2022-01 – 926, chemin du Pont-Rouge [Matricule 5921-51-0316]

Attendu que le propriétaire a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 152;

Attendu que la demande vise l'immeuble situé au 926, chemin du Pont-Rouge;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme estiment que la demande remplit la plupart des conditions énoncées au règlement relatif aux usages conditionnels numéro 200;

Que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-11, conditionnellement à ce que le propriétaire dépose l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Madame Isabelle Parent, mairesse, demande un temps de pause afin de permettre aux citoyens présents de poser des questions.

Aucune question

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme pour l'immeuble situé au 926, chemin du Pont-Rouge, à la condition suivante ;
- 1) Le propriétaire doit déposer l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement (Rapport de Jacques Bourassa, conseiller)

22-167

14.1 Soirée découverte [n/d 802-100]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer un contrat à Nord Musique concernant l'évènement musicale qui aura lieu ce vendredi 22 juillet sous le chapiteau au coût de 1 948.83 \$ taxes incluses.
- Que le paiement soit et est autorisé et que la somme soit prise à même les revenus supplémentaires.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture (Rapport de Lucie Vignola, conseillère)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

22-168

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits
suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions
suivantes : 22-155, 22-158, 22-163, 22-164, 22-167**

Chantal Soucy, Directrice générale

09 personnes

Fin de la session à 20 h35

Chantale Perreault, Mairesse-suppléante

Chantal Soucy, Directrice générale

